

1. Débitrice: **Holoptics S.A.**, Av. des Champs-Montants 12 b,  
**2074 Marin-Epagnier**
2. Déclaration de faillite: 16.02.2009
3. Suspension de faillite: 27.08.2009
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.09.2009
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : recherche, développement, fabrication, achat et vente d'appareils optiques, opto-électroniques et électroniques, et de leurs composants.

Office des faillites  
2053 Cernier

00405833